Solenciel

Charte de l'association

Préambule
Solenciel est née en 2017 à l'initiative de femmes en situation de prostitution, souhaitant reconstruire leur vie à travers une insertion sociale et professionnelle adaptée. En tant qu'association à but non lucratif, Solenciel œuvre pour un monde plus juste et fraternel, respectueux de la dignité de chaque personne.

1. Respect de la dignité humaine
Chaque personne a une dignité inaliénable, indépendamment de son origine ou de son parcours. Solenciel s'engage à revaloriser cette dignité, bafouée dans le contexte de la prostitution, par une écoute bienveillante et un accompagnement sans jugement.

2. Solidarité et fraternité
Notre solidarité s'étend à toutes les personnes que nous accompagnons. Nous accueillons chacun sans distinction d'origine ou de croyance, en travaillant main dans la main pour une réinsertion réussie, et en garantissant la liberté de conscience.

3. Au service des plus vulnérables
Nous plaçons les personnes les plus vulnérables au centre de nos préoccupations, à travers la réhabilitation de celles touchées par la prostitution. Solenciel cherche activement à soutenir les personnes les plus isolées, en brisant leur isolement et en leur offrant des moyens de se reconstruire.

4. Justice sociale et droits des personnes
Solenciel défend les droits des personnes abîmées par la prostitution en luttant contre les injustices, l'exploitation et les discriminations. Notre mission est de permettre une intégration sociale et professionnelle complète, avec des conditions de vie et un travail décents.

5. Travail comme vocation et source d'accomplissement
Nous croyons que le travail est un droit fondamental et une source d'épanouissement. Solenciel accompagne chaque bénéficiaire vers un travail valorisant, adapté à ses talents et aspirations, en posant les bases d'un avenir autonome. Si nous proposons des métiers accessibles pendant le parcours à Solenciel, nous mettons tout en œuvre pour permettre aux bénéficiaires d'aller vers le métier choisi en sortie de parcours.

6. Subsidiarité et responsabilité
Le principe de subsidiarité garantit un juste équilibre entre notre accompagnement d'une part, et l'autonomie et la responsabilité individuelle d'autre part. Solenciel s'engage à donner aux personnes les moyens d'agir dans leur propre réinsertion, en respectant leurs choix et en favorisant leur émancipation.

7. Engagement sociétal et environnemental
Conscients de notre responsabilité, nous œuvrons pour des pratiques respectueuses de l'environnement, en soutenant un mode de vie durable en harmonie avec notre respect de la personne humaine.

Conclusion
Chaque membre de Solenciel s'engage à promouvoir un monde où la dignité, la justice et la paix sont centrales, et où chacun peut s'épanouir dans le respect mutuel. Que notre action soit guidée par l'amour du prochain et l'espérance d'un avenir meilleur pour les personnes que nous accompagnons.